

# ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

## 10 octobre 2017

### COMPTE RENDU



Préau ludique Joliot Curie – 55 participants

## I. Les Assises de la citoyenneté

**Michelle JANIN, Adjointe en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie Participative et du Développement local**, ouvre la soirée en annonçant la tenue des prochaines Assises de la citoyenneté qui ont débuté début octobre avec la mise en place d'un atelier « porteurs de paroles ».

Les Assises, qui seront animées par un cabinet indépendant, Rhizome, ont deux objectifs :

- Un objectif de bilan de mi-mandat :
  - o Mesurer la perception qu'ont les habitants de l'action municipale depuis l'élection de mars 2014.
  - o Permettre aux élus d'expliquer leur action depuis leur élection.
- Un objectif de concertation :
  - o Que l'échange élus-habitants permette de préparer la deuxième partie du mandat, de prioriser/adapter le contrat de mandature sur ce qu'il reste à faire.

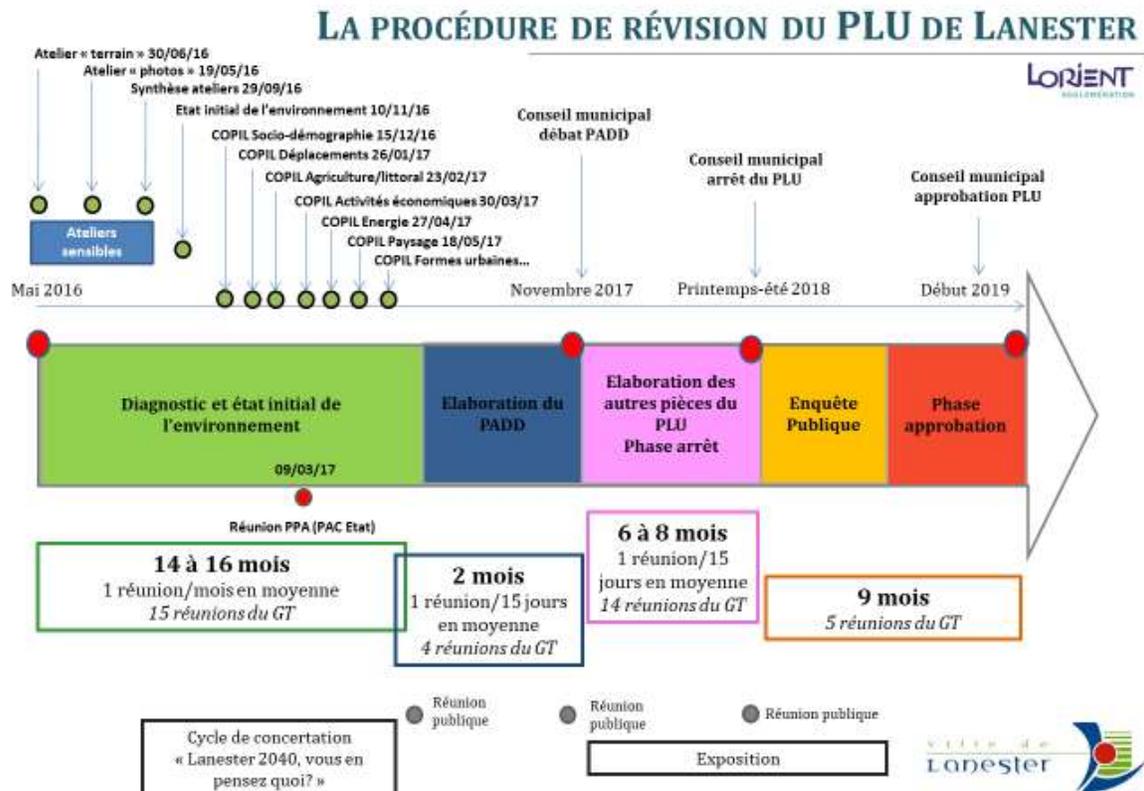
Les Assises se veulent être un processus de participation d'octobre 2017 à février 2018 et un évènement avec la mise en place d'un temps fort, le samedi 10 février.

Un appel à candidature est donc lancé pour mobiliser les Lanestériens au sein d'un atelier citoyen qui sera composé de 15 à 20 volontaires et qui réalisera, de manière approfondie entre novembre et janvier, leur bilan de mi-mandat.

## II. La révision du Plan Local d'Urbanisme

**Myrienne COCHE**, 1ère Adjointe au Maire en charge de l'Aménagement du Territoire, de la Rénovation urbaine, de l'Habitat et du Logement, **et Patrice JOHAN**, direction de la planification du droit des sols à Lorient Agglomération, en charge de la révision du PLU pour la Ville de Lanester, présentent une première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), travaillée par l'ensemble de conseillers municipaux présents à la réunion du 20 septembre dernier. La présenter en réunion publique permet de porter à connaissance des habitants des éléments de diagnostic et de voir si elle reprend bien les propositions issues de la concertation de la phase préalable, avant le débat en Conseil Municipal du 9 novembre.

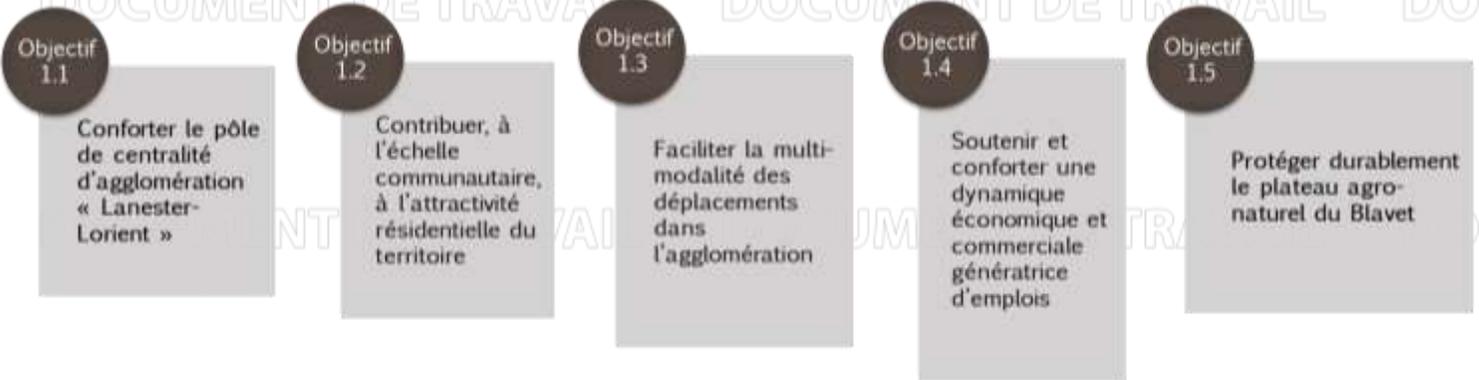
Ils rappellent le calendrier du PLU en précisant que la phase actuelle est celle de l'élaboration du PADD (partie bleue ci-dessous).



2

Trois grandes orientations dont le libellé peut évoluer. Chaque orientation est divisée en plusieurs objectifs.

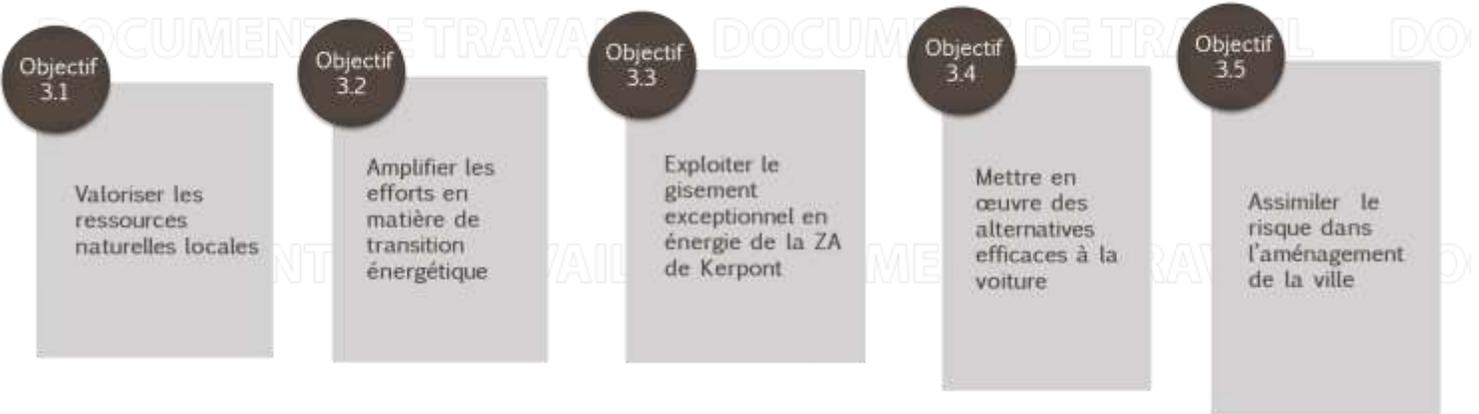
## Orientation 1: Lanester, ville de confluences entre Scorff et Blavet, cheville ouvrière du Pays de Lorient



## Orientation 2: Lanester, ville engageante, fidèle à sa culture humaniste



## Orientation 3: Lanester, ville active dans la transition écologique, mobilisée face au changement climatique



Réactions/questions des participants	Réponses des élus
<p>- Quelle progression du nombre d'habitants à Lanester ?</p> <p>-Un nouvel arrivant (Kermorvan) estime que la ville doit débiter au Pont de Bonhomme et non au Pont du Bouc. Il a en effet l'impression que les aménagements de voirie s'arrêtent après la rivière du Plessis, par exemple pour faire baisser la vitesse des voitures et limiter les nuisances sonores.</p> <p>-Le financement des logements sociaux pose question suite aux récentes annonces gouvernementales, or vous en faites un objectif du PLU, pourrez-vous le réaliser ?</p> <p>- Que prévoyez-vous pour répondre au vieillissement de la population ? En termes de déplacements, de logements accessibles...</p> <p>-Quelle incidence financière pour les habitants (impôts) du développement de la ville ? Ce qui paradoxalement peut entraîner un risque de perdre des habitants...</p> <p>-Comment garder l'attractivité pour Lanester, voire l'augmenter ?</p> <p>- Des riverains de l'allée de Kerfréhour interpellent les élus sur la question du statut de cette voie et de son entretien (enrobé prévu qui s'est fait plus tard que prévu)</p>	<p>- Lanester est passé de 6 000 habitants au début du 20<sup>ème</sup> siècle à 23 000 habitants au début des années 1990. Légère baisse depuis quelques années. Aujourd'hui, les élus n'ont pas l'ambition d'atteindre 50 000 habitants mais estiment que Lanester dispose du niveau d'équipements pour atteindre 25 000 habitants.</p> <p>Il y a effectivement des inquiétudes sur ce point mais les discussions ne sont pas terminées et les élus essaient d'appuyer – avec d'autres – pour faire évoluer le projet de loi.</p> <p>C'est un véritable enjeu pour le PLU, auquel on essaie déjà de répondre, par exemple privilégiant la construction de logements adaptés seniors ou handicap en centre-ville ou dans les centralités de quartier.</p> <p>Ce n'est pas la Ville qui construit les logements mais des promoteurs privés et bailleurs sociaux, la Ville ne réalise que les espaces publics et voirie autour des constructions (quand ils ne sont pas intégrés dans le permis d'aménagement donc à la charge de l'aménageur). Il faut aussi préciser qu'il n'y a pas aujourd'hui d'énorme pression sur le foncier à Lanester, les mutations de propriétés restent à un bon niveau et se réalisent en moyenne 30 000 € de moins qu'à Lorient. Enfin, les élus précisent que les impôts servent avant tout à payer des services et qu'il faut se rendre compte qu'à Lanester, on a un fort niveau de services.</p> <p>Une des réponses importante est l'emploi.</p> <p>Les élus affirment qu'ils vont reposer la question en interne à la ville, tous les élus et services concernés n'étant pas présents à cette assemblée de quartier.</p>

4

### III. Le nouveau site associatif de Joliot Curie

En l'absence excusée de **Bernard Le Blé, conseiller délégué à la vie associative**, c'est Damien Fournel, directeur de la citoyenneté qui présente les principaux éléments du projet.

## Optimiser les locaux associatifs

- Des locaux associatifs nombreux, dispersés, vétustes, inadaptés
  - Un mouvement long d'optimisation. Des choix faits et des opportunités à saisir : Maison de la solidarité, Maison des Associations
- => Le projet de site associatif à Joliot Curie

## Les objectifs du projet

- Rationalisation des locaux associatifs
- Mutualisation d'équipements
- Un lieu d'accueil associatif adapté aux besoins
- Une amélioration globale des conditions associatives

## Calendrier prévisionnel



Réactions/questions des participants	Réponses des élus
<p>La circulation dans la rue Larnicol :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- problème de vitesse souligné par les riverains, et notamment par les camions de livraison de la cuisine centrale, ou par les vélos qui descendent la rue en sens interdit</li><li>- le fait que la rue soit en sens unique n'isole-t-il pas le site associatif ?</li></ul> <p>Le stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les riverains signalent qu'il est déjà assez problématique sur la rue, et que la cohabitation devra être bien pensée entre associations et riverains, en utilisant également le parking de la cuisine centrale.</li><li>- Une place de stationnement pour les bus devrait être prévue au niveau de l'école car il arrive fréquemment que ceux-ci bloquent toute la circulation.</li><li>- Importance de prévoir également des parkings à vélos.</li></ul> <p>Les travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de gêne pour les riverains ?</li><li>- Quelle ampleur des travaux ?</li><li>- Quel coût ?</li></ul>	<p>Une attention particulière sera apportée à la signalétique indiquant ce site associatif.</p> <p>Il est précisé que la cour actuelle va être aménagée et que des places de parking seront créées.</p> <p>Les différents véhicules qui feront les travaux pourront entrer à l'intérieur de la cour, donc pas de problème au niveau de la rue. Les travaux sont d'une ampleur limitée, et correspondent à des aménagements intérieurs, hormis</p>

<p>Quelle est la destination prévue du « Préau ludique » ?</p> <p>Quelle pérennité du projet de ce site comme vocation associative ? Quel devenir des écoles ? L'ensemble constitue un bel espace qui pourrait devenir autre chose...</p> <p>Quel avenir pour l'actuelle Maison des associations après sa fermeture programmée ?</p>	<p>la « maison » qui avait été attaquée par la mэрule. Les travaux sont estimés à un coût total d'environ 500 000 €.</p> <p>L'objectif est de conserver une grande salle de 200 m<sup>2</sup>, espace rare à l'échelle de la commune, pour une vocation de danse voire d'autres manifestations (AG...).</p> <p>Si la Ville investit aujourd'hui sur ce site, c'est bien pour le pérenniser en tant qu'espace associatif et qu'il n'y a pas d'autres projets, y compris pour les écoles.</p> <p>A ce stade, aucun projet n'existe sur ce site, pour lequel il faudra aussi prendre en compte le caractère de patrimoine historique (ancienne mairie).</p>
--	--